



## Le suivi irréprochable

Keller Consultants & Audit SA est une jeune start-up active dans les domaines de l'audit, de la fiduciaire et de la fiscalité. Après plus de 10 ans de passés dans un important bureau de fiduciaire en Suisse, Catherine Keller a souhaité offrir un meilleur service-client aux entreprises et aux particuliers. Pour y parvenir elle propose des solutions personnalisées grâce à une vision et une analyse globale de la situation de chaque activité. Close up.



Pour Catherine Keller, le service rendu doit être de qualité et fiable, avec une communication respectueuse et intègre. «*Les délais convenus sont respectés et les personnes sentent que nous avons pris le temps de bien cerner leur profession, leur entreprise. Ce sont probablement pour ces raisons qu'après un an de création du bureau, nous pouvons d'ores et déjà compter sur une clientèle fidèle.*»



### Les prestations d'audit font-elles partie de votre domaine d'expertise ?

En notre qualité d'experts-réviseurs agréés, nous effectuons les mandats d'organe de révision de tous types d'entités, sociétés, communes, fondations, associations. Nous sommes également habilités à procéder aux contrôles nécessaires aux fondations de sociétés qualifiées par apport en nature ou conversion de prêts-actionnaires en capital-actions, voire de transformations de sociétés à raison limitée en société anonyme. Nous procédons également à l'audit de projets en vue de l'obtention de subventions.



### Vous proposez le Fiduciaire 4.0. Pouvez-vous nous expliquer son fonctionnement ?

Le fiduciaire 4.0 est une innovation au service des PME. A ce jour, l'outsourcing de la tenue de la comptabilité, du suivi des débiteurs et des ressources humaines signifie trop souvent des saisies multiples à l'intérieur même de la société et auprès de la fiduciaire, de même que des lenteurs qui ne se justifient plus à l'ère du numérique. Avec nos solutions de transmission électronique des informations, les documents peuvent nous être adressés à l'instant même de l'ouverture du courrier, soit par scannage sur le smartphone au moyen d'une application, soit en scannant sur l'ordinateur. Le document est ensuite remis par insertion dans le portail internet prévu à cet effet, à la préférence du client. Les données peuvent ainsi être traitées sans délai et être disponibles pour la direction de la société en temps réel.



### Keller propose aussi des services de directeur financier ?

Nous proposons également des services de directeur financier «à la demande», notamment pour effectuer des analyses de structures de coûts (contrôler la rentabilité de certains produits), pour la mise en place de systèmes de contrôle interne, de risk management ou pour accompagner la négociation des crédits auprès des banques.

### Et concernant la fiscalité, quels sont vos points forts ?

Une optimisation dans le respect du droit suisse. Nous accompagnons les personnes morales et les personnes physiques dans les méandres de la fiscalité suisse et internationale et proposons, le cas échéant, des solutions d'optimisations fiscales. Nous traitons aussi bien les problématiques de restructuration d'entreprises que les successions des personnes physiques. Notre démarche

se veut pro-active et pragmatique dans la résolution des problèmes fiscaux.

Loin des lenteurs administratives des grandes structures, nous avons pensé nos services comme étant facile d'utilisation pour le client, de grande qualité, bénéficiant d'un suivi compétent et traité dans des délais adaptés au rythme actuel de la marche des affaires.



**Keller Consultants & Audit SA**

Rue de Bourg 1 • CH-1003 Lausanne

Tél. +41 21 313 40 00 • Mobile +41 79 428 58 48

c.keller@kellersa.ch • www.kellersa.ch